

NORME INTERNATIONALE



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

ISO
3810

Deuxième édition
1987-10-01

Corrigée et
réimprimée
1992-07-01

Dalles d'aggloméré de liège pour revêtements des sols — Méthodes d'essai

Floor tiles of agglomerated cork — Methods of test

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Numéro de référence
ISO 3810:1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3810 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, *Liège*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3810 : 1977), dont elle constitue une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Dalles d'aggloméré de liège pour revêtements des sols — Méthodes d'essai

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les méthodes d'essai pour la détermination des caractéristiques suivantes des dalles d'aggloméré de liège pour le revêtement des sols : dimensions et équerrage, masse volumique, tension de rupture à la traction, déformations initiale et résiduelle, taux de cendres et résistance à l'acide chlorhydrique bouillant.

2 Références

ISO 3813, *Dalles d'aggloméré de liège pour revêtement des sols — Caractéristiques, échantillonnage et emballage.*¹⁾

ISO 9366, *Dalles d'aggloméré composé de liège pour revêtement des sols — Détermination des dimensions, de l'équerrage et de la rectilinéarité des bords.*²⁾

3 Réactif

Acide chlorhydrique, $\rho_{20} \approx 1,18$ g/ml, de qualité technique.

4 Appareillage

4.1 Balance, précise à $\pm 0,5$ g.

4.2 Balance, précise à $\pm 0,1$ mg.

4.3 Creuset, en porcelaine, en nickel ou en platine.

4.4 Chronomètre.

4.5 Dessiccateur.

4.6 Étuve, avec régulation de la température et de l'humidité.

4.7 Étuve électrique, capable de maintenir la température à 103 ± 2 °C.

4.8 Four à moufle électrique, capable de maintenir la température à 450 ± 20 °C.

4.9 Machine d'essai de traction, avec une précision de ± 1 N, ayant une mâchoire fixe et une mâchoire mobile distantes de 12 mm. La mâchoire mobile doit se déplacer, sans charge, à une vitesse de 300 mm/min.

4.10 Presse à charge statique, avec plateaux plats parallèles de dimensions supérieures à celles des éprouvettes et comprenant

4.10.1 Palpeur en acier, cylindrique, de 28,7 mm de diamètre (645 mm² de surface), fixé à la tête mobile.

4.10.2 Micromètre gradué, permettant la lecture à $\pm 0,05$ mm, fixé à la tête mobile et donnant une lecture directe de l'épaisseur du matériau comprimé.

4.10.3 Poids, destinés à faire varier la charge appliquée par la tête mobile.

4.11 Dispositif pour l'essai de résistance à l'acide chlorhydrique bouillant, comprenant

4.11.1 Ballon, en verre, à fond rond, de capacité min. 500 ml.

4.11.2 Réfrigérant à reflux.

4.11.3 Dispositif de chauffage et de maintien de la température.

4.12 Emporte-pièce, pour la préparation des éprouvettes.

5 Échantillonnage et conditionnement

Effectuer tous les essais à la température ambiante, sur des dalles de l'échantillon prélevées conformément à l'ISO 3813 et conditionnées dans l'étuve (4.6) durant 24 h, à 20 ± 2 °C et à 65 ± 5 % d'humidité relative, sauf spécifications contraires.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 3813-1977.)

2) Actuellement au stade de projet.